

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
1er juin 2000
Français
Original: arabe

**Lettre datée du 1er juin 2000, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Algérie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ma qualité de Président du Groupe des États arabes pour le mois de juin 2000, et au nom des États qui sont membres de la Ligue des États arabes, j'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 1er juin 2000, que vous a adressée S. E. M. Mostafa Osman Ismail, Ministre des relations extérieures de la République du Soudan, et dans laquelle il demandait au Conseil de sécurité de lever les sanctions imposées contre son pays, puisque ce dernier s'était acquitté de toutes ses obligations conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Compte tenu des efforts constructifs que le Soudan a déployés pour donner effet aux résolutions du Conseil de sécurité, je tiens à confirmer que le Groupe des États arabes appuie énergiquement la demande du Soudan en ce sens.

Le Groupe des États arabes attend avec intérêt que le Conseil de sécurité examine d'urgence cette question en vue de lever le plus tôt possible les sanctions imposées contre le Soudan.

Je vous serais reconnaissant de faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Algérie
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
Président du Groupe des États arabes
(Signé) Abdallah **Baali**